



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 111872

Texte de la question

M. André Gerin proteste auprès de M. le ministre de la santé et des solidarités contre la fermeture du service de chirurgie de l'hôpital de Montgelas à Givors (Rhône), premier des 113 blocs opératoires dont le rapport Vallancien réclamait la disparition pour raisons financières. Cette décision ne tient aucun compte des besoins sanitaires d'une population aux revenus modestes et par voie de conséquence sous-médicalisée. Elle compromet à brève échéance le maintien à Givors d'un hôpital généraliste de proximité. Privé de sa chirurgie, il est en effet probable que l'établissement ne pourra pas maintenir longtemps un service des urgences. De la même manière, la maternité qui est censée passer de 500 à 800 accouchements par an dans le plan porté par l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARE) ne pourra certainement pas offrir un service satisfaisant sans être adossée à un service de chirurgie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le personnel, la population et les élus s'étaient mobilisés pour finalement obtenir en 1998 la construction d'un nouveau bloc opératoire dont le financement va courir jusqu'en 2033. Malheureusement, faute de crédits et d'autorisations pour recruter du personnel en nombre suffisant, cette installation ultramoderne n'a jamais pu tourner à plein régime. C'est le motif qui est invoqué aujourd'hui pour justifier sa fermeture. En mai dernier, le conseil municipal de Givors a voté à l'unanimité un voeu rejetant l'oukase gouvernemental. Un comité de défense de l'hôpital s'est constitué qui a déjà recueilli 6 900 signatures et qui s'apprête à tenir des assises de la santé à Grigny (Rhône). Il lui demande donc de suspendre la fermeture du bloc chirurgical de Givors et de prendre en compte les propositions du comité de défense visant à améliorer l'offre de santé publique pour les habitants de la douzaine de communes directement concernée du sud du département du Rhône.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111872

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12648